

# *Les Amis d'Harpignies*

*Faire battre le cœur de Saint Privé !*

---

## *Présente*

---

### **Vision d'Artistes**



## **Concours**

*de peinture et de dessin dans la rue organisé par les  
Cités de Caractères Bourgogne Franche-Comté  
Le dimanche 19 mai 2019 à Saint Privé*

SAINT-PRIVÉ

 Cités  
de Caractères  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# Les Amis d'Harpignies

Faire battre le cœur de Saint Privé !



## Concours « Vision d'Artistes » 2019 dans les « Cités de Caractères Bourgogne Franche-Comté »

Pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, l'association des Cités de Caractères Bourgogne Franche Comté organise le concours de peinture et de dessin dans la rue « Vision d'Artistes ». Qu'ils soient amateurs, confirmés ou artistes en herbe, les participants ont pour défi de réaliser leur œuvre en une journée sur le périmètre des communes labellisées.

La thématique est libre tout comme la vision de l'artiste mais elle doit s'inspirer du patrimoine de la commune et si possible de ce qui fait son caractère.

Les meilleures œuvres seront récompensées par le jury régional selon les catégories suivantes :

- Gouache / Acrylique / peinture à l'huile : 200,00 €
- Dessin : 200,00 €
- Aquarelle : 200,00 €
- Jeune entre 13 et 17 ans : 100,00 €
- Jeune jusqu'à 12 ans : 50,00 €

Modalité d'inscription : Pour participer aux concours locaux vision d'Artistes, l'inscription est gratuite. Après avoir consulté et accepté le règlement du concours, il suffit de remplir et de retourner le bulletin d'inscription (document ci-après) directement à la commune de votre choix selon les modalités suivantes :

### Règlement Concours Vision d'Artistes 2019

**Public :** 5 catégories : 1/ Gouache-Acrylique-Peinture à l'Huile. 2/ Dessin. 3/ Aquarelle. 4/ Jeune 13-17ans. 5/ Jeunes jusqu'à 12ans.

**Thématique :** Libre

**Défi :** Réalisation de l'œuvre sur place en une journée

- A partir de 08h30 : inscription et validation des supports,
- 09h00 à 17h00 : création des œuvres,
- 17h30 : réunion du jury, délibérations puis ouverture de l'exposition au public,
- 18h00 : proclamation du palmarès et remise des récompenses aux lauréats.

(Les horaires peuvent être soumis à changement, se renseigner auprès de l'association « *Les Amis d'Harpignies* »).

### Article 1 : Le concours

Le but de cette manifestation est une rencontre d'artistes s'inspirant du patrimoine architectural, paysager, urbain ou industriel de la cité de caractère concerné pour réaliser une peinture à la gouache, acrylique, à l'huile, une aquarelle ou un dessin (une œuvre hors territoire ne pourra pas être retenue). Ce concours est à l'initiative de l'association des Cités de Caractères Bourgogne Franche-Comté en partenariat avec le commune organisatrice. Cette manifestation est une fête de la peinture, de l'aquarelle, du dessin et de l'amour du patrimoine/ la seule contrainte est de réaliser l'œuvre, même inachevée, sur place en une journée.

**Article 2 : Fournitures :** Les artistes devront présenter, à leur arrivée, une toile ou un support vierge qui sera daté, signé et authentifié au dos par l'organisateur local. La production sera faite sur place à partir du paysage réel sans l'aide d'une photographie ou de quelconque reproduction. Le marouflage n'est pas autorisé pour le concours de peinture et de dessin. Les fournitures et supports sont à la charge de

# *Les Amis d'Harpignies*

*Faire battre le cœur de Saint Privé !*

---

l'artiste.

**Article 3 : Inscription :** L'inscription est gratuite au moyen du bulletin ci-dessous, prévu à cet effet. Il est aussi possible de s'inscrire sur place, le matin du concours. Un artiste peut concourir dans toutes les Cités participants, à condition de toujours s'inscrire dans la même catégorie pendant la durée du concours. Les lauréats des concours locaux (1<sup>er</sup> prix) de l'année précédente peuvent participer dans les communes où ils ont été primés sans toutefois concourir ; ils pourront concourir et remporter le 1<sup>er</sup> prix local dans une autre cité.

Toutefois, si l'un d'entre eux a été lauréat du concours régional de l'année précédente, il ne pourra prétendre à ce titre deux années consécutives.

Les participants qui auront obtenu le 1<sup>er</sup> prix dans plusieurs communes, devront choisir une seule de leurs œuvres primées pour le concours régional. Cette disposition ne s'applique pas aux deux catégories « jeunes ».

**Article 4 : Expositions :** Les œuvres réalisées seront exposées après la journée. Elles seront présentées au jury local non signées par l'artiste et non encadrées. L'œuvre arrivée première par catégorie, soient 5 œuvres au plus par cité, sera retenue pour le concours régional. Elles doivent donc être conservées par l'organisateur pour transmission. Si un artiste a remporté le 1<sup>er</sup> prix dans plusieurs cités, les communes dont l'œuvre n'a pas été choisie pour le concours régional peuvent faire concourir le 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> prix de cette catégorie. Les autres œuvres éventuellement présentes ne seront là que pour compléter l'exposition régionale.

A l'issue de cette exposition, un jury régional constitué par l'association attribuera le Prix des CCBFC.

**Article 5 : Jury :** Les prix régionaux seront attribués par l'association des Cités de Caractères Bourgogne Franche-Comté, le samedi 21 septembre 2019 en Franche Comté, un des lauréats du concours régional de l'année précédente sera membre du jury au niveau régional. Les décisions des jurys sont sans appel. Par l'attribution des prix, l'association devient propriétaires des œuvres lauréates du concours régional ; les artistes sont donc tenus de ne pas vendre leur œuvre avant la finale régionale.

**Article 6 : Responsabilité :** La participation à cette journée engage la responsabilité individuelle de chaque artiste. Les mineurs restent sous la responsabilité des parents. Aucun recours ne pourra avoir lieu contre les organisateurs, même en cas d'accident, de vol ou de dégradation.

Le participant accepte de laisser libre de droit à exploiter l'image de ses œuvres ainsi que lui en train de réaliser son œuvre pour toutes les publications de l'Association des Cités de Caractères Bourgogne Franche-Comté et de la commune.

**Article 7 :** Le concours pourra être annulé par les organisateurs, notamment en cas d'intempérie.

**Article 8 :** En s'inscrivant à ce concours, les participants acceptent les dispositions du présent règlement.

---

# Les Amis d'Harpignies

Faire battre le cœur de Saint Privé !



## BULLETIN D'INSCRIPTION

A remplir et retourner avant le début du concours local

INDIQUER LE NOM DE LA COMMUNE ORGANISATRICE DU CONCOURS .....ET  
DATE.....

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Catégorie (reste dans la même catégorie d'une cité à l'autre cf règlement) : .....  
(1/ Gouache : Acrylique/Peinture à l'huile 2/ Dessin 3/ Aquarelle 4/ Jeunes en 13 et 17 ans 5/ Jeunes jusqu'à 12 ans

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

COURRIEL : ..... TÉLÉPHONE : .....

En 2018, j'ai reçu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie.....dans la/les commune(s)  
suivante (s) .....dans ce cas, je peux, selon l'article 3 du règlement, participer à  
nouveau mais hors concours.

En revanche, je peux concourir dans les autres cités participantes qui sont :

Cette année, j'ai déjà participé au concours Vision d'Artistes où j'ai reçu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie :  
.....dans la /les communes (s) suivante (s) : .....

J'ai bien noté que je peux choisir qu'une seule œuvre pour la finale régionale.

Je suis lauréat régional 2018 parmi les artistes confirmés, j'ai donc la possibilité d'être membre du jury en 2019 dans les conditions du règlement.

Je m'engage à participer au concours « Vision d'artistes 2019 », déclare avoir pris connaissance du règlement de ce concours et m'engage à l'accepter intégralement, y compris en ce qui concerne l'exposition des œuvres et leur image.

J'accepte également d'être pris en photo pendant le déroulement du concours et de laisser libre de droit les clichés.

FAIT LE : ..... 2019, à .....

Signature obligatoire : (pour les mineurs, signatures des parents)



28, rue Thomas Edison – 25000 Besançon  
Téléphone : 33 (0) 3 81 88 40 76

cites-caracteres.bfc@orange.fr  
www.cites-caracteres-bfc.fr